Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: SHERAPOL-RESIN
- · Code du produit: 954110
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit de polissage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG

Espohlstraße 53 D-49448 Lemförde GERMANY sdb@shera.de

- · Service chargé des renseignements: Service de sécurité de produit.
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
- +49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Néant.
- · Pictogrammes de danger: Néant. · Mention d'avertissement: Néant.
- · Mentions de danger: Néant.
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB:
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · **Description:** Mélange d'acides gras, de paraffine et d'agents de polissage.

Con	nnosants	dangereux	
COII	ibusaiiis	uallucicux	

CAS: 1344-28-1 oxyde d'aluminium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver au savon et à l'eau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Eviter les frottements oculaires.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

(suite page 2)

Page: 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

Nom du produit: SHERAPOL-RESIN

(suite de la page 1)

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Le produit seul ne brule pas.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers Aucune indication disponible.
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant universel, sciure de bois).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: À conserver au frais et au sec.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: Aucune information disponible.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

Nom du produit: SHERAPOL-RESIN

(suite de la page 2)

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 1344-28-1 oxyde d'aluminium

VME (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³
VL (Belgique) Valeur à long terme: 1 mg/m³
Fraction alvéolaire

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas respirer les poussières.

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

- · Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains:

En cas de contact direct sur la peau où des frottements peuvent avoir lieu, il est préférable de porter des gants de protection.

Pour éviter de vous blesser, nous vous recommandons de ne pas porter de gants de protection lorsque vous utilisez des unités de polissage.

· Protection des yeux: Lunettes de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

<ul> <li>9.1 Informations sur les propriétés  </li> </ul>	physiaues et	t chimiaues	essentielles
---	--------------	-------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Solide Couleur: Solide

· Odeur: caractéristique

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état:

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair: Non déterminé.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:Non déterminé.Supérieure:Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non applicable.

· Densité à 20 °C: 1,6 g/cm³

Densité relative: Non déterminé.
Densité de vapeur: Non applicable.

Densité de vapeur: Non applicable.
 Vitesse d'évaporation: Non applicable.

(suite page 4)

Page: 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

Nom du produit: SHERAPOL-RESIN

	(suite de la page
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Insoluble.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants:	
VOC (CE):	0,00 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Aucune donnée disponible.
- · 10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter

Des températures de stockage insuffisantes ou excessives peuvent nuire à la qualité du produit. Respecter la plage de températures admissible comprise entre > 5 °C et < 35 °C.

- · 10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Page: 5/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

Nom du produit: SHERAPOL-RESIN

(suite de la page 4)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- · Code déchet:

Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.

Catalogue européen des déchets:

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA · ADN	Néant. Néant.
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, IMDG, IATA	Néant.
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	

· Classe

Néant. · Classe ADN/R: Néant.

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Néant.

· 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

Non applicable. l'utilisateur

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: Néant.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 08.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.09.2020

Nom du produit: SHERAPOL-RESIN

(suite de la page 5)

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- · Service établissant la fiche technique: Service de sécurité de produit.
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR.